

# Le P'tit Daslois

votre commune sur  
[www.mairie-dasle.fr](http://www.mairie-dasle.fr)



OCTOBRE 2018

N° 93

## Édito



## Une fin d'année sous le signe des travaux

L'illustration de cet éditorial symbolise parfaitement ce que sera le dernier trimestre de l'année 2018 à Dasle !

En effet, des chantiers - parfois importants - vont être menés un peu partout dans notre commune, d'où quelques désagréments que nous vous demandons aimablement de bien vouloir accepter...

A l'heure où les travaux du Parc Japy sont en voie d'achèvement, nous allons en effet réaliser d'autres opérations qui, sans être aussi spectaculaires, vont néanmoins améliorer votre quotidien :

- la mise en place de plateformes surélevées, que vous avez été nombreux à réclamer, renforcera la sécurité des usagers.

- les travaux d'assainissement réalisés rue de la Source remettront le quartier aux normes en la matière et les eaux du secteur ne pollueront plus le ruisseau,

- la réfection, totale ou partielle suivant le cas, de la plupart des rues communales sera sans doute très appréciée des riverains et des usagers qui les empruntent.

Tous ces aménagements trouveront leur concrétisation dans les prochaines semaines et, si les conditions météo le permettent, avant la fin de cette année en tout état de cause.

Vous trouverez les principales informations relatives à ces travaux dans les pages suivantes.

Le Maire,  
**Stéphane GRICOURT**

## Actualité



*Le Parc Japy a retrouvé sa quiétude au terme d'un vaste chantier.*

## Parc Japy : clap de fin

Commencé au printemps 2015, le vaste chantier de la réhabilitation des voiries du Parc Japy est proche de connaître son épilogue. Au bout de cette opération, ce sont quelque deux millions d'euros qui ont été investis par la commune afin d'enfouir les réseaux secs (EDF et France Telecom), remettre aux normes le réseau d'assainissement

relatif aux eaux pluviales et enfin procéder à la réfection des voiries (chaussée, accotements, trottoirs,...) avec des aménagements de nature à renforcer les conditions de sécurité dans le quartier. Découpé en deux phases, le chantier arrive donc à son terme avec la fin de la deuxième tranche.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'enrobé est venu parachever le travail sur le dernier secteur, le traçage de la signalisation horizontale étant prévu avant l'hiver. En revanche, il faudra patienter encore un peu pour la fin des aménagements divers, en particulier pour les plantations.



## ► Vie municipale

### Réfection de voirie tous azimuts !



En plus des différentes opérations de voirie développées par ailleurs, la commune va engager, dès ce mois d'octobre, un vaste programme de réfection des chaussées dans l'ensemble du village. Toutes les rues sont concernées, à l'exception des routes départementales qui sont plutôt en bon état.

Une somme de près de 40.000 € sera donc consacrée à la réfection partielle des secteurs les plus détériorés (notamment les «nids de poule») avec reprise de la chaussée, rabotage et pose d'enrobé à chaud.

Les travaux les plus conséquents concernent la rue de Seloncourt, la rue de Montbouton et la route d'Étupes.

### Statu quo à la Gare

Plus de quatre mois après l'incendie qui a ravagé un bâtiment du site de la Gare, le secteur est toujours dans le même état. L'arrêt pris par le Maire afin d'interdire l'accès du site pour des raisons de sécurité a nécessité la pose de barrières.

Signalons en passant que ce dispositif a un coût non négligeable, près de 500 € chaque mois à la charge de la commune.

C'est pourquoi du côté des élus, on espère que le dossier avance...

### Démission de François Amey

François Amey, 2<sup>ème</sup> Adjoint en charge de plusieurs délégations (bâtiments, sécurité, bois,...) a récemment présenté sa démission. La Municipalité remercie vivement M. Amey pour le travail accompli pendant près de trente ans.

D'ici la fin de l'année, le Maire procédera à une redistribution des tâches au sein de son équipe.

## ► Travaux

# Renforcer la sécurité routière

Les travaux d'aménagements de sécurité vont débuter un peu partout dans la commune.

Le renforcement de la sécurité routière étant une priorité de la Municipalité, tenant compte des souhaits exprimés par les habitants lors des réunions publiques, la commune investira dès cette année une somme proche de 60.000 € (avec une subvention de 25% du Département) pour installer des plateaux surélevés destinés à réduire la vitesse des usagers.

Ces aménagements seront mis en place dès cette fin d'année (octobre/novembre) et concerneront les secteurs suivants : les principales entrées du village soit côté Audincourt, Seloncourt, Vandoncourt, Dampierre et Montbouton. L'entrée côté Beaucourt fera l'objet du même aménagement mais une étude complémentaire doit être faite en raison de problèmes d'écoulement d'eaux pluviales venant de la commune terrifortaine.

Des plateaux surélevés seront également mis en place sur la rue de Beaucourt.



Au Parc Japy, une plateforme surélevée a été mise en place rue du Chenêt.

## Rue du Dessus : travaux en vue

Le lotissement de la rue du Chêne étant en terminaison, les élus ont décidé de donner un coup de jeune à la rue du Dessus, en très mauvais état.

L'entreprise Colas interviendra pour poser un enrobé à chaud fin octobre - début novembre.



Des travaux nécessaires et sans doute très attendus...

## Le point sur le PLU

Comme nous l'avons déjà écrit, des études ont fait apparaître que si Dasle connaît une croissance de sa population, celle-ci est vieillissante. Il est donc nécessaire de diversifier au plus vite l'offre de logement.

Ainsi, l'objectif à l'horizon 2030 est de construire environ 80 logements, dont 40 par densification, sur des parcelles actuellement vides, au sein même du village. C'est une obligation avant d'évoquer d'éventuelles extensions de la commune.

Aujourd'hui, le bilan du foncier disponible au sein du village a été réalisé par le groupe de travail. Il s'agissait d'identifier les parcelles vides et potentiellement aménageables.

Désormais, on va entrer dans la phase stratégique, avec les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui constituent l'une des pièces constitutives du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ces OAP exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.

Bien évidemment, si certaines parcelles sont propriété de la commune, d'autres appartiennent à des propriétaires privés. D'où un dialogue nécessaire entre les deux parties, à la recherche d'un consensus avec un intérêt mutuel. Les élus ont d'ailleurs reçu récemment deux propriétaires importants en terme d'urbanisme au cœur du village, un agriculteur et la société Lisi, le devenir de ces terres étant au centre de débats constructifs. La révision du PLU est importante pour tout le monde et doit se faire en concertation, de manière à ce que l'agriculteur et Lisi puisse toujours cohabiter en bonne entente.

Le travail se poursuit donc et une nouvelle réunion publique sera proposée aux habitants avant la fin de l'année 2018 pour présenter le bilan foncier et les OAP.

## Rue de la Source : c'est parti !

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro du «P'tit Daslois», la rue de la Source est désormais en travaux.

Dans cette rue, Pays de Montbéliard Agglomération va procéder à la réfection du réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales (création d'un réseau séparatif, l'ancien réseau étant conservé pour les eaux pluviales) afin de remédier aux problèmes constatés lors d'orages ou de fortes pluies.

Ensuite, la commune procédera à la réfection de la chaussée, a priori en faisant poser un enrobé uniquement sur les parties qui auront été creusées et rebouchées.

Un délai de deux mois est prévu pour la réalisation de ce chantier.



Travaux d'assainissement sur la rue de la Source.

## Le mur va tomber...

Sur le bas de la rue de Dampierre, nous avons tous (et quasiment toujours) vécu avec ce mur qui constitue un «étranglement» problématique pour le croisement de deux véhicules. La Municipalité s'est penchée sur ce problème en cherchant d'abord à obtenir un plan d'alignement de la route départementale, seul document pouvant être opposé au titre de propriété privé, le cadastre ne faisant pas foi en matière d'alignement. Devant l'impossibilité d'obtenir ce document, la commune a mené des négociations avec le propriétaire afin de trouver une solution. L'accord intervenu prévoit que le propriétaire cédera son mur, à charge de la commune de le reconstruire un peu plus en retrait (1,60 mètre environ). Des études sur le retrait du mur vont être menées, en concertation avec le propriétaire, afin qu'il valide le projet. Les travaux, qui devraient se dérouler en 2019, permettront donc de récupérer un tracé plus rectiligne sur le secteur, mais aussi d'envisager l'aménagement du bas de la rue de Dampierre, au niveau du stop actuel. Les diverses solutions, dont l'installation de feux tricolores, sont à l'étude.



Le mur constituant un «étranglement» disparaîtra l'an prochain.

## ► Ecoles

### Coup d'oeil sur la rentrée scolaire

Les petits écoliers daslois ont repris le chemin de l'école le 3 septembre dernier. Ils sont au nombre de 91 en cette année 2018/2019.

L'équipe enseignante reste stable. Les seuls changements à noter sont l'arrivée de Mme Karima Chennouf, en remplacement de Mme Gérardin en congé maternité, Mme Coralie Angonin assurant pour sa part la décharge de direction de Mme Mulberg le mardi.



Le repas de midi à la cantine...

### Les effectifs

Directrice : Mme Virginie Mulberg

- Petite et moyenne sections (11 PS et 17 MS) : 28 élèves (M. Arnaud Bartalski).
- Grande section et CP (13 GS et 7 CP) : 20 élèves (Mme Virginie Mulberg et Mme Coralie Angonin en décharge de direction).
- CP/CE1 (6 CP et 14 CE1) : 20 élèves (Mme Karima Chennouf).
- CM1/CM2 (10 CM1 et 13 CM2) : 23 élèves (Mme Sylvaine Courtois).

## ► Associations

# Un gala de danse réussi



Un final époustoufflant lors du gala de danse des NAD.

Comme chaque année, la section danse des NAD a organisé son gala annuel en deux séances à l'Arche de Bethoncourt. Sur le thème «les contraires s'attirent», 150 danseuses et danseurs ont évolué sur scène, le spectacle étant complété d'une exposition photos et vidéos des différentes autres activités proposées par l'association.

## Le Comité des Fêtes cherche du renfort

Les feux d'artifice organisés en juillet par le Comité des Fêtes ont été une belle réussite, avec des conditions météo propices. Les Daslois ont pu profiter de la musique, des grillades, pâtisseries et gaufres... ou tout simplement admirer les magnifiques feux tirés au stade.

Le Comité des Fêtes est à la recherche de bénévoles pour étoffer son équipe. Si vous disposez de quelques heures de temps libre, vous pouvez rejoindre l'association et intégrer une équipe dynamique et motivée. Les manifestations de la commune sont des animations essentielles pour créer du lien. Indispensable à Dasle, le Comité des Fêtes a besoin de toutes les bonnes volontés. Vous pouvez laisser vos coordonnées en Mairie.

## ► En bref Soli-Cités aide et recrute

Depuis 70 ans, l'association Soli-Cités, spécialisée dans l'aide et les soins à domicile, s'engage à répondre aux besoins grâce à un éventail d'interventions adaptées à tous les situations. Elle se mobilise pour proposer, avec du personnel qualifié, des prestations de qualité à coût maîtrisé. Chaque jour, sur le Pays de Montbéliard, près de 500 professionnels placent les usagers au centre de leur attention.

Soli-Cités recrute également des salariés en CDD et CDI sur des temps partiels pouvant aller jusqu'à trente heures par semaine. **Pour tous renseignements, contactez le 03.81.31.81.31 ou consulter le site [www.soli-cites.fr](http://www.soli-cites.fr)**

## Le Jardin de Lépin



Depuis le mois de mars, Jean-François Berra a créé sa propre affaire au 13 rue de Dampierre : le Jardin de Lépin propose tous les légumes de saison

qu'il cultive lui-même en pleine terre, tomates, carottes, salades, poireaux, concombres, potirons, potimarrons... Les clients ont la possibilité de se promener dans le jardin et de procéder eux-mêmes à la cueillette de leurs légumes. Un vrai moment de plaisir d'autant que les tarifs sont très compétitifs, il offre même persil et aromates ! Devant le succès de son entreprise depuis ses débuts (malgré la sécheresse de l'été), M. Berra projette d'agrandir ses terres cultivées afin de pouvoir répondre à une forte demande. **Le Jardin de Lépin, 13 rue de Dampierre à Dasle, tél. : 06.89.75.18.66.**



Le «jardin extraordinaire» de M. Berra...

## Des ateliers pour entretenir sa mémoire

En collaboration avec les Ateliers Bons Jours, le CCAS de la commune de Dasle envisage la mise en place d'**ateliers sur la mémoire**. Comment fonctionne votre mémoire ? Quels sont les facteurs qui contribuent à la préserver ?

**Ces ateliers s'adressent aux Daslois de 60 ans et plus : les personnes intéressées sont priées de s'inscrire dès à présent en Mairie.**

## Enquête INSEE

En partenariat avec la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES), l'INSEE réalise, entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 mai 2019, une enquête sur les conditions de travail. A Dasle, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE prendra contact avec certains d'entre vous et il sera muni d'une carte l'accréditant.

Merci du bon accueil que vous lui réserverez.

## Vente de bois

Une vente de bois **sur pied**, réservée aux habitants de la commune, aura lieu cet hiver. Les personnes intéressées doivent s'inscrire en Mairie **avant fin novembre 2018**.

Par ailleurs, une vente de stères de bois fabriqués est prévue courant mai 2019. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie **dès à présent et jusqu'à fin février 2019**.

## Collecte cancer

Chargés de la collecte annuelle, les bénévoles délégués du Comité de Montbéliard de la Ligue contre le cancer passeront prochainement dans les foyers daslois. Il s'agit de Marie-France Colin, Corinne Hoeffel, Monique Heyberger et Danièle Loiseau.

Merci de leur réserver un bon accueil !

## ► Agenda



**7 novembre** : livraison de la vente de fromages des Ecoliers daslois (*commande à envoyer à [laetitia.georges6@orange.fr](mailto:laetitia.georges6@orange.fr)*)

**15 novembre** : repas comtois et Beaujolais organisé par le Comité des Fêtes avec l'Amicale des sapeurs pompiers

**18 novembre** : repas friture de la paroisse protestante (salle de l'Espérance)

**22 novembre** : repas friture des Saute-Boyets au restaurant Le Tie-Break

**6 décembre** : 40<sup>ème</sup> anniversaire des Saute-Boyets

**7 décembre** : Téléthon et repas tartiflette